



Communauté Economique et  
Monétaire de l'Afrique Centrale  
CEMAC



Fondation pour le Renforcement  
des Capacités en Afrique  
ACBF

Projet de Renforcement des Capacités pour améliorer la participation des Etats membres de la  
CEMAC au Système Commercial Multilatéral (RE-CEMAC II)

---

**ATELIER DE FORMATION DES EXPERTS DOCUMENTALISTES  
DES CENTRES DE REFERENCE OMC DE LA ZONE CEMAC**

# **RAPPORT GENERAL**

**YAOUNDE – HOTEL AZUR**

**10 – 14 Août 2009**

Du 10 au 14 Août 2009 s'est tenu à l'Hôtel AZUR de Yaoundé (Cameroun), les travaux de l'atelier de formation des experts documentalistes des centres de référence OMC de la zone CEMAC. Cet atelier était organisé par la Commission de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) dans le cadre de l'exécution du Projet de Renforcement des Capacités pour Améliorer la Participation des Etats Membres de la CEMAC au système commercial multilatéral (RE- CEMAC II).

22 participants venant, des Chambres de Commerce (du Cameroun, du Congo, du Gabon, de la Guinée Equatoriale et du Tchad) et du Ministère du Commerce de la RCA, en plus des Représentants de la Commission de la CEMAC, et de l'ONG APICA (Douala) ont pris part à l'atelier (voir liste de présence en annexe).

L'encadrement technique de l'atelier était assuré par les Experts formateurs OMC de la zone CEMAC, la facilitation logistique et le secrétariat par le Cabinet MULTIPOLAIRE.

Le présent rapport comprend quatre parties

- 1) La cérémonie d'ouverture
- 2) Les travaux en plénière et ateliers
- 3) La cérémonie de clôture
- 4) Les recommandations

### **1. La cérémonie d'ouverture**

La cérémonie d'ouverture a été marquée par deux interventions : le mot de bienvenue du représentant du Président de la Chambre de Commerce de l'Industrie, des Mines et de l'Artisanat (**CCIMA**) du Cameroun et l'allocution d'ouverture du Président du Comité de Pilotage du Projet RE-CEMAC II.

En souhaitant la bienvenue aux participants à l'atelier, le représentant de la CCIMA a invité les participants à s'appropriier les enseignements dispensés au cours de cette session pour une meilleure gestion des centres de référence OMC.

A son tour, le Président de Comité du Pilotage du projet RE-CEMAC II a déploré la mauvaise gestion des Centres de Référence dans la région et insisté sur les résultats attendus du présent atelier à savoir que :

1. les Mécanismes de bonne gestion des Centres de Référence soient maîtrisés ;
2. l'activité des centres de référence soit pérennisée ;
3. les informations sur le commerce international soient largement diffusées auprès des publics cibles ;
4. la collaboration technique avec l'OMC et son centre de formation soit maintenue et renforcée.

Il a interpellé les participants sur leur responsabilité dans la réussite de ce volet du projet RE-CEMAC II et émis le vœu de voir les participants s'approprier cette formation et capitaliser ses résultats sur le terrain.

## **2. Les travaux en plénière et ateliers.**

En plénière, les participants ont suivi des exposés en cinq modules dont certains étaient couplés des travaux dirigés et pratiques sur les thèmes suivants :

### **MODULE I : CONTEXTE DE RENFORCEMENT DES CAPACITES DANS LES ETATS DE LA ZONE CEMAC POUR LE DEVELOPPEMENT DU COMMERCE MULTILATERAL**

- Présentation du projet RE-CEMAC II ;
- Revue de la situation des centres OMC au sein de la zone CEMAC ;

### **MODULE II : CENTRES DE REFERENCE ET EXPERIENCES PAYS**

- Concept des centres de référence ;
- Tâches d'un centre de référence ;
- Plan opérationnel d'un Centre de Référence ;
- Centre de Référence du gouvernement Camerounais ;
- Expériences des pays;

### **MODULE III : COLLECTE D'INFORMATION**

- Information Commerciale : les Enjeux et défis à relever par les Centres de Référence ;
- Accès au site WEB de l'OMC et Téléchargement des données ;
- Choix d'un système de classement ;

### **MODULE IV : ORGANISATION ET CLASSEMENT DES INFORMATIONS**

- Identification des besoins des clients ;
- Gestion documentaire ;

### **MODULE V : PERENNITE D'UN CENTRE DE REFERENCE**

- Gestion des ressources financières ;
- Création d'un réseau des centres de référence ;
- Centre de Référence dans l'intégration sous régionale.

## **MODULE I : CONTEXTE DE RENFORCEMENT DES CAPACITES DANS LES ETATS DE LA ZONE CEMAC POUR LE DEVELOPPEMENT DU COMMERCE MULTILATERAL**

### **Présentation du Projet RE – CEMAC II**

Cette présentation a relevé le contexte et la justification du Projet RE-CEMAC II dont l'objectif global vise à améliorer la participation des pays membres de la CEMAC aux négociations commerciales multilatérales et leur intégration harmonieuse dans l'économie mondiale.

La stratégie de mise en œuvre du Projet repose sur la formation, l'information, la recherche ciblée et le réseautage des partenaires suivant l'approche du faire – faire aux niveaux national et sous régional.

Les principales composantes sont :

- Le renforcement des capacités et connaissances en développement du commerce, en politique et réglementation commerciale;
- La promotion de l'expertise régionale en recherche dans le domaine de la politique commerciale ;
- La promotion de la participation du secteur privé dans le dialogue des politiques ;

### **Revue de la situation des centres de référence OMC au sein de la zone CEMAC**

Cette revue relève que les centres de référence OMC sont logés selon les pays, soit dans les Ministères du Commerce, soit dans les Chambres de Commerce. La Commission de la CEMAC souhaite que toutes les Chambres Consulaires de la sous-région soient dotées de centres de référence OMC. Ceux-ci bénéficieront de l'appui technique et logistique du Projet RE-CEMAC II.

## **MODULE II : CENTRES DE REFERENCE ET EXPERIENCES PAYS**

### **CONCEPT DE CENTRE DE REFERENCE**

La présentation sur le concept de centre de référence a permis aux participants de comprendre les missions, les principales fonctions et les étapes d'établissement et de fonctionnement de cette structure de renforcement des capacités humaines des administrations, du secteur privé, de la société civile, des universitaires chercheurs en matière de règles régissant le commerce multilatéral.

### **TACHES D'UN CENTRE DE REFERENCE**

Les principaux axes de travail d'un centre de référence sont :

- La collecte des sources documentaires ;
- Le traitement de l'information;
- La promotion et la diffusion des informations commerciales ;

### **PLAN OPERATIONNEL D'UN CENTRE DE REFERENCE**

Il intègre les domaines suivants : le lancement, la gestion, le travail en réseau, la pérennité ou la durabilité. Le gestionnaire d'un centre de référence est appelé à mener des activités de consultation, de diffusion, d'assistance aux utilisateurs, d'analyse périodique des besoins d'information, de promotion et de sensibilisation. Dans le cadre de son travail en réseau, le centre de référence met en place des bases de données, développe des liens internet, crée et partage des sites web avec d'autres centres de référence.

## **CENTRE DE REFERENCE DU GOUVERNEMENT CAMEROUNAIS**

Le Centre de Référence du Gouvernement Camerounais a été mis en place en novembre 2002 par l'OMC. Il a bénéficié du renforcement en matériels par le Ministère du Commerce, le Projet JITAP et le Projet RE-CEMAC dans sa première phase. Son public cible est composé des entreprises, de la société civile, des étudiants, des universitaires et des fonctionnaires.

### **LES EXPERIENCES DES PAYS**

#### **CAMEROUN**

Le Centre de Référence OMC, destiné aux milieux d'affaires, est logé à la Chambre de Commerce. Il a pour mission principale de collecter, traiter et diffuser l'information économique, commerciale et réglementaire fiable à l'intention des opérateurs économiques, des administrations, des institutions nationales et étrangères.

Il est le principal service de conseil, d'accompagnement et d'encadrement sur les questions économiques et commerciales, de création et de développement des entreprises.

Son architecture repose sur quatre composantes, dont une bibliothèque, un espace d'informations économiques, un espace d'informations commerciales / entreprise et un espace multimédia.

En matière de ressources, le centre dispose des bases de données spécialisées, des ressources humaines, matérielles et financières. De Janvier à Mai 2009, le centre a reçu 1678 usagers, soit une moyenne de 16 usagers par jour.

#### **REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE (RCA)**

Le Centre de Référence OMC est logé au Ministère de Commerce et de l'Industrie. Il dispose de 9 appareils connectés, mais connaît des problèmes de connexion depuis Mai 2009 du fait de la défaillance de l'opérateur de téléphone.

## **CONGO**

Le Centre de Référence OMC du CONGO est encore au stade de projet. Un projet de décret fixant les modalités de son organisation et de son fonctionnement a été élaboré et sera transmis au Secrétariat du Gouvernement. Ce Centre sera logé à la Direction Générale du Commerce.

## **GABON**

La Chambre de Commerce du GABON dispose d'un centre de documentation sans connexion internet dans laquelle peut être logé le Centre de référence. Il est à noter qu'aucun contact n'existe entre le Ministère du Commerce et la Chambre de Commerce.

## **GUINEE EQUATORIALE**

La Guinée Equatoriale n'est pas encore membre de l'OMC, le processus d'adhésion est en cours. Deux Chambres Consulaires fonctionnent dans ce pays et sont susceptibles d'accueillir un centre de référence à Bata ou Malabo.

## **TCHAD**

Un Centre de Référence a été mis en place par l'OMC au Ministère du Commerce. Un Centre de Référence du Commerce International est en cours de création auprès de la Chambre de Commerce dans le cadre du Projet RE-CEMAC II.

### **Rapport d'Evaluation des Besoins Logistiques et Techniques**

Les séminaristes, après avoir pris connaissance du rapport réalisé par un consultant commis par le Projet RE-CEMAC II, ont émis des réserves sur l'approbation dudit rapport. Chaque pays a émis son avis sur ce rapport, il en ressort les réserves suivantes :

- L'état des lieux est incorrect, car il ne correspond pas à la situation actuelle ;
- Les besoins exprimés par les Etats n'étaient pas seulement d'ordre logistique ;

A la fin des échanges, il a été demandé à chaque délégation, d'exprimer ses besoins pour validation avant la fin du séminaire.

Au cours de la séance du 13 Août 2009, les participants ont de manière consensuelle exprimée les besoins logistiques des équipements et logiciels clés assortis de leurs caractéristiques ainsi que la documentation nécessaire pour le fonctionnement optimum d'un centre de référence. Ces besoins sont annexés au présent rapport.

### **MODULE III : COLLECTE D'INFORMATION**

#### **L'Information Commerciale : Les Enjeux et défis à relever par les Centres de Référence**

L'information commerciale se définit comme toute information qui peut être nécessaire pour préparer et conclure avec succès des transactions commerciales. L'information renforce la capacité de détecter tout changement de tendances des marchés internationaux, d'anticiper sur les changements futurs afin de constamment adapter les stratégies.

La problématique à laquelle on est confronté en matière de production et de gestion de l'information commerciale peut se résumer en trois interrogations :

- Quelle information produire ?
- Où la trouver ?
- Comment y accéder ?

Suivant les utilisations, l'information commerciale peut se découper en plusieurs catégories : Information sur les produits/services, les pays, les partenaires potentiels, les conditions d'accès au marché et les marchés.

S'agissant des sources, on distingue des sources institutionnelles, privées et l'internet, des sources primaires et secondaires

L'information commerciale est une denrée périssable, elle devrait être disponible au moment opportun. Aussi le documentaliste doit-il en marge de sources identifiées, constituer / organiser ses propres sources à travers :

- La confection des guides de sources ;
- la veille documentaire grâce au mécanisme d'alerte électronique des sites de références ;
- la constitution des dossiers documentaires ;
- l'informatisation des liens Internet ;

### **Accès au site web de l'OMC et Téléchargement des données**

Ces thèmes ont été abordés sous la forme des travaux dirigés et pratiques. Les participants ont travaillé sur le site web de l'OMC. Un accent a été mis sur l'organisation des favoris, la navigation sur le site web de l'OMC et le téléchargement des documents. Ils se sont appropriés les principes de base de recherche de documents sur ce site à savoir la recherche par domaine et la recherche en ligne.

### **Choix d'un Système de Classement**

Pour qu'un document / publication soit accessible au lecteur et que ce dernier le retrouve, une série d'opérations sont nécessaires : l'analyse, l'indexation, le catalogage, le choix de l'emplacement dans la salle, le rangement.

Localiser les documents est une étape essentielle. La cote correspond à l'adresse du document sur les rayons. Elle est établie en fonction de l'indice de classification du sujet abordé dans le document.

## **MODULE IV : ORGANISATION ET CLASSEMENT DES INFORMATIONS**

### **Identification des Besoins des Clients**

Le Centre de Référence est considéré comme un prestataire de service. Il a le souci de mieux connaître le client. Deux approches sont proposées dont l'une tient compte des contraintes financières.

La fiche d'inscription des visiteurs du centre est un formulaire qui enregistre au quotidien, les informations sur le nom du visiteur, sa profession, le type d'information recherchée. Le centre peut tenir à la disposition des visiteurs un registre dans lequel ces derniers portent des observations et appréciations sur les prestations du centre, sur leurs attentes. A partir de ces fiches, on peut suivre l'évolution du nombre de visiteurs sur une période donnée, la répartition du nombre d'usagers par catégorie socio professionnelle.

La réalisation des enquêtes approfondies permet d'affiner la qualité des résultats recherchés. Toutefois, la contrainte majeure de cette méthode est qu'elle est coûteuse et requiert une expertise plus avérée pour le traitement des données.

### **Gestion Documentaire**

Cette présentation a mis l'accent sur deux aspects majeurs de la gestion documentaire : L'INDEXATION, Le CATALOGAGE.

L'indexation consiste à repérer les thèmes abordés par les documents afin de les traduire en un résumé décrivant le contenu, de relever les mots clés qui facilitent la recherche et l'accès au document. C'est l'une des opérations centrales du traitement des documents. Une liste normalisée des termes communément acceptés à l'indexation a été conçu pour aider les documentalistes. Elle est appelée « THESAURUS ».

Le catalogage est l'outil documentaire qui permet de repérer le document de quelque support que ce soit dans le fond d'une bibliothèque.

## **MODULE V : PERENNITE D'UN CENTRE DE REFERENCE**

### **Gestion des Ressources Financières**

Les grands axes de la gestion des ressources financières d'un centre de référence sont : la Préparation, l'exécution, le contrôle budgétaire et l'évaluation

Le budget d'un Centre de Référence doit être élaboré de manière à assurer une répartition équilibrée des différents postes de dépense et garantir la viabilité des

services. Un centre de référence devrait disposer d'un budget d'investissement et de fonctionnement. Les éventuelles recettes doivent être budgétisées. La présentation du budget d'un Centre de Référence dépend de celle admise dans l'organisation. Il est judicieux pour le responsable du centre de référence de tenir sa propre comptabilité afin de vérifier toutes ses transactions financières et faciliter le contrôle par les bailleurs.

### **Création d'un Réseau des Centres de Référence**

Ce thème a été abordé dans la perspective de favoriser la communication entre les Centres de Référence. Par définition, un réseau est un dispositif de discussion et de communication. Ce dispositif peut être constitué autour des éléments suivants : échanges des documents, dispositif de discussion en ligne, forum questions et réponses. Créer un réseau d'informations commerciales permet de véhiculer et de fournir les documents à l'ensemble des membres du réseau que sont les centres de référence.

La mise en réseau des centres de référence nationaux vise à établir une coordination renforcée du Projet et des liens opérationnels entre les Centres de Référence nationaux.

### **Centre de Référence dans l'Intégration Sous Régionale**

Cette présentation a mis en évidence le rôle des Centres de Référence dans la circulation des informations commerciales. La pérennité d'un Centre de Référence relève d'une stratégie de sensibilisation des décideurs. Les Centres de Référence peuvent influencer les politiques nationales et régionales dans :

- l'harmonisation des politiques commerciales ;
- le renforcement du dialogue secteur public, secteur privé ;
- la contribution au bon fonctionnement du réseau régional ;

Les Centres de Référence peuvent influencer le développement commercial et contribuer à l'expansion du commerce intra régional.

## **Evaluation de l'Atelier**

Les participants ont rempli la fiche d'évaluation conçue à cet effet. Le dépouillement indique un niveau de satisfaction généralement comprise entre satisfaisant et très satisfaisant. Ce qui se traduit par le succès de l'activité.

### **3. La Cérémonie de clôture**

Trois temps forts ont marqué la cérémonie de clôture de l'atelier de formation des documentalistes des Centres de Référence OMC de la zone CEMAC.

- L'Adoption du Rapport Général de l'Atelier,
- la Remise des Certificats de participation;
- le Discours de Clôture du Président du Comité de Pilotage du Projet RE-CEMAC II.

Le rapport général a été adopté sous réserve des observations et amendements apportés au cours de son examen. Mandat a été donné au Secrétariat Technique de s'acquitter de cette tâche et de le faire tenir aux participants par courrier électronique.

Dans son discours de clôture, le Président du Comité de Pilotage, après avoir rappelé les déboires des premières tentatives de gestion des Centre de Référence dans notre région, a situé le présent atelier comme l'ultime recours pour que la région renoue avec les bailleurs vers cette confiance nécessaire pour appuyer le secteur privé. Il a énuméré les acquis de l'atelier et indiqué les défis à relever. Ces défis interpellent la Commission de la CEMAC, les Chambres de Commerce et les Ministères du Commerce qui créent les conditions favorables au développement du secteur privé.

De manière générale, cette première activité de terrain du Projet RE-CEMAC II a été un succès.

Il a transmis toute la reconnaissance de la Commission de la CEMAC au Président et Secrétaire Général de la Chambre de Commerce, des Mines et de l'Artisanat du Cameroun (**CCIMA**) pour avoir bien voulu accepter d'abriter cet atelier et pour les facilités mises à disposition en vue de la réussite des travaux. Il a félicité les formateurs et les participants et souhaité un bon retour dans leurs pays respectifs et longue vie aux Centres de Référence OMC en Afrique Centrale.

#### **4. Recommandations**

Les participants à l'atelier de formation des experts documentalistes des centres de Référence OMC, réunis à Yaoundé du 10 au 14 Août 2009 recommandent à la Commission de la CEMAC, aux Chambres du Commerce et Ministères du Commerce :

##### **a) A la Commission de la CEMAC :**

1. La mise en place effective des Centres de Référence dans les Chambres consulaires de la zone CEMAC pour se rapprocher du secteur privé et l'harmonisation des activités des Centres de Référence logés dans les Ministères du commerce avec celles des Chambres consulaires ;
2. L'organisation d'un voyage d'études des documentalistes de la zone CEMAC au Centre de Référence de la Chambre de Commerce du Cameroun;
3. L'organisation d'une formation en informatique à l'intention des gestionnaires des Centre de Référence ;
4. L'opérationnalisation du Centre de Référence régional et sa mise en réseau avec les Centres de Référence nationaux ;
5. La création des sites web au profit des Centres de Référence;
6. L'Exploration des possibilités de diffusion des textes de la CEMAC par les Centres de Référence OMC au profit des opérateurs économiques et autres publics cibles ;
7. La remise et l'installation officielle des équipements des Centres de Référence par les experts commis par la Commission de la CEMAC ;

**b) Aux Chambres de Commerce et Ministère de Commerce de la zone CEMAC :**

1. Doter les Centres de Référence d'un budget permettant de couvrir leurs dépenses d'investissement et de fonctionnement ;
2. La mise à la disposition des Centres de Référence des cadres compétents et stables et la définition de leur plan de carrière et statut ;
3. L'organisation d'une formation complémentaire à la présente session dans la perspective de la maîtrise de l'outil internet et des logiciels identifiés comme indispensables au cours de l'atelier.